



Avis d'Appel d'offres National

N° T_035/2025/MHA/OLAC

« Travaux d'aménagement des mares Wodoss et Weendu Salli et construction d'une digue de protection à Nguidjilone »

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le quotidien « le Soleil » du 03 janvier 2025.
2. L'OLAC a obtenu de l'Etat du Sénégal des crédits du BCI (Titre 5) et a l'intention d'utiliser une partie pour effectuer des paiements au titre du Marché résultant de l'Appel d'Offres DAO : N°T-035/2025/MHA/OLAC, portant sur les travaux de : **« Travaux d'aménagement des mares Wodoss et Weendu Salli et construction d'une digue de protection à Nguidjilone »**.
3. L'OLAC sollicite, des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : construction d'ouvrage de génie civil, remblai en argile compacté, déblai sec ou en eau, mise en œuvre de couche de roulement latéritique.

Aucune variante n'est permise.
4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et est ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du coordonnateur de la Cellule de Passation des Marchés de l'OLAC et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : km 9, route de l'Université Gaston Berger Saint Louis – de 8h 00mn à 17h 00m du lundi au vendredi.
6. Les exigences en matière de qualifications sont :
 - a. Être inscrit au registre du commerce et en règle avec la législation fiscale et sociale du pays d'origine ;
 - b. Fournir une Attestation de lignes de crédits de **neuf cent millions (900 000 000) Francs** CFA établie par une institution financière de bonne réputation ;
 - c. **Chiffre d'affaires Annuel moyen** : Disposer d'un chiffre d'affaires annuel moyen pour des travaux de construction d'un montant minimum de **cinq milliard deux cent millions (5 200 000 000) Francs** CFA qui correspond au total des paiements mandatés reçus pour les marchés en cours ou achevés au cours des trois (03) exercices (2021, 2022 et 2023) ;
 - d. **Etats financiers** : certifiés par un expert-comptable ou un cabinet comptable agréés par l'ONECCA pour les trois (03) exercices (2021, 2022 et 2023) ; démontrant la solidité actuelle de la position financière du candidat et sa rentabilité à long terme ;

- e. **Expériences** : Moyens matériels et humains suffisants pour l'exécution des travaux.

- Expérience générale de construction

Expérience de marchés de travaux à titre d'entrepreneur au moins dans deux (02) projets au cours des cinq (5) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024) qui précèdent la date limite de dépôt des soumissions.

- Expérience spécifique de construction

Avoir effectivement exécuté en tant qu'entrepreneur, ou sous-traitant dans au moins un (01) marché au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) avec une valeur minimum de deux milliards (2 000 000 000) francs CFA, qui ont été exécutés de manière satisfaisante et terminés, pour l'essentiel, et qui sont similaires aux travaux proposés. La similitude portera sur la taille physique, la complexité, les méthodes/technologies ou autres caractéristiques telles que décrites dans la Section IV, Etendue des Travaux.

• **Moyens humains**

Nb : Le Candidat doit fournir les CV signés ainsi que les copies légalisées des diplômes ou attestations le personnel proposé.

Nombre	Position	Expérience globale en travaux (années)	Nombre de participations à des projets similaires (Participations)
Un (01)	Directeur des travaux, Ingénieur Génie rural ou Génie Civil ou équivalent (de niveau bac +5)	05	02
Un (01)	Conducteurs des travaux Technicien supérieur en génie civil (de niveau bac +2) ou équivalent	03	01
Un (01)	Un (01) Topographe (Bac + 3) ou équivalent	03	01
Un (01)	Un (01) Géotechnicien (Bac + 3) ou équivalent	03	01
Un (01)	Responsable Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement (QHSE), titulaire d'un diplôme d'ingénieur en environnement ou équivalent.	03	01

• **-Moyens matériels :**

Numéro	Type et caractéristiques du matériel	Nombre minimum requis
1	Pelle à bras long 179 KW	01
2	Pelle flottante type big float ou équivalent	01
3	Pelle à chenilles 300 CV	02
4	Pelle chargeuse	02
5	Bull dozer avec ripper 179 KW	02
6	Camions benne 16 m3	04
7	Camions citerne 20 m3	02
8	Compacteur vibrant bille lisse	01
9	Niveleuse 147 KW	04
10	Véhicule de liaison (type pick up 4 x 4)	05

« Les lacs et cours d'eau, un atout pour l'émergence des territoires »

Km 9, route de l'Université Gaston Berger - Saint Louis BP 490 Saint Louis - Tél. : (221) 33 938 20 11 / 33 938 20 14 – Email : olac@olac.sn – www.olac.sn - NINEA : 04 351 805/OKO

11	Equipements complets topographiques (station totale yc accessoires)	02
----	---	----

Nb : Le soumissionnaire doit présenter les pièces justificatives du matériel roulant proposé par une promesse de location ou par une copie de carte à grise justifiant sa propriété.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : km 9, route de l'Université Gaston Berger Saint Louis – BP 490 contre un paiement non remboursable d'une somme de **cinquante mille (50 000) francs CFA**. L'OLAC mettra à la disposition des candidats qui le demandent le fichier électronique du DAO sur présentation d'une clé USB et un exemplaire pour être consulté gratuitement sur place. Le paiement se fera en espèce auprès des services financiers de l'OLAC contre délivrance d'un reçu.

Une réunion préparatoire aura lieu à l'hôtel de ville de Nguidjilone, Matam, le **mercredi 30 Juillet à 09 heures précises**, suivi d'une visite du site.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Cellule de Passation des Marchés de l'OLAC, km 9, route de l'Université Gaston Berger Saint Louis le **mardi 12 août-2025 à 10 heures précises**. L'ouverture des offres se fera le même jour à **10 heures 15mns précises**. Elles devront rester valides 90 jours à compter de la date limite de dépôt.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées et celles reçues seront ouvertes en présence des représentants des candidats à l'adresse ci-après : **Salle de Conférence de l'Office des Lacs et Cours d'eau sis au quartier Boudiouck, Km 9, route de l'université Gaston Berger, Saint Louis.**

9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant égal à **cinquante millions (50 000 000) francs CFA**. La **garantie de soumission doit être délivrée par une institution financière agréé par le Ministère des Finances et du Budget.**

La durée de validité de la garantie de soumission est de **vingt-huit (28) jours** à compter de l'expiration de la durée de validité des offres. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix jours (90 jours)** à compter de la date limite de soumission.

La Directrice Générale de l'OLAC



« Les lacs et cours d'eau, un atout pour l'émergence des territoires »

Km 9, route de l'Université Gaston Berger - Saint Louis BP 490 Saint Louis - Tél. : (221) 33 938 20 11 / 33 938 20 14 – Email : olac@olac.sn – www.olac.sn - NINEA : 04 351 805/OKO